FRC 3.24290 Aa
Case
FRC
24292

ELIXIR ET OPIAT DE GAYAC,

ANTI-GOUTTE,

DE JACQUES MIGNARD,

Avec la manière de s'en servir.

JACQUES MIGNARD croirait manquer à ses concitoyens, s'il ne les avertissait qu'il s'est occupé, pendant l'espace de 18 ans, à étudier la vertu des plantes de l'Amérique, et qu'il est enfin parvenu à en composer un Elixir et un Opiat anti-goutte, inconnus jusqu'à présent dans la médecine, et qui ne tarderont pas à leur assurer le premier rang parmi les découvertes utiles à l'humanité souffrante. Il continue à les distribuer avec le plus grand succès pour la guérison de la goutte, des rhumatismes, du scorbut, dartres, galle, humeurs froides, fleurs blanches: lait répandu, fièvres, maladies vénériennes, gonorrhées, toute espèce d'écoulemens, qu'il guérit avec une rapidité surprenante; ischurie, strangurie, et toutes maladies qui naissent de l'acidité, de l'engorgement et de la stagnation des humeurs, parce que la vertu fondante de son Elixir et de son Opiat, purifie et facilite la circulation régulière du sang, en désopilant les engorgemens.

Mais les vertus surprenantes des fleurs, du fruit et de la gomme du Gayac, préparés dans le meilleur esprit de sucre, tels que l'Elixir et l'Opiat de Jacques MIGNARD, convaincront bientôt qu'il y a peu de maladies qui puissent résister à à ce remède, à moins que ces maladies ne dérivent d'intempérance.

Cet Elixir et cet Opiat n'exigent aucune préparation; il suffit d'observer la dose indiquée. Le chaud, le froid, la pluie, la fatigue, la marche, n'ont aucune influence contraire à leurs effets: ainsi, l'usage de ce remède, qui n'empêche point de vaquer à ses affaires, est des plus faciles et des moins dispendieux.

Ce remède est des plus balsamiques et des plus stomachiques; il purifie la masse du sang, et est par conséquent l'unique remède aux personnes poitrinaires ou attaquées de phtisie, de maladies de nerfs, paralisie, etc.

Toute personne qui craindroit d'être attaquée de quelques maladies, ou qui ne jouiroit pas d'une parfaite santé, peut la recouvrer en très-peu de tems par l'usage de ce remède.

L'Elixir et l'Opiat du citoyen Jacques MIGNARD, guérissent non-seulement des maladies ci dessus mentionnées, mais on peut dire encore qu'ils en sont les préservatifs; l'auteur n'hésite point d'attribuer à l'usage presque continuel qu'il en a fait pendant 18 ans de voyage dans toutes les îles Antilles et dans une grande partie de l'Amérique, l'avantage de n'avoir ressenti aucune indisposition, pas même le moindre accès de fièvre, maladie pourtant si commune dans les contrées qu'il a parcourues. Les vertus du Gayac sont certaines; il est étonnant qu'elles aient été oubliées pendant des siècles, après avoir été reconnues avec tant de célébrité au commencement de la découverte du Nouveau Monde. Oviédo rongé par une maladie vénérienne et scorbutique, trouva sa guérison dans ce remède puissant que lui indiquèrent les Sauvages de St.-Domingue; il l'apporta en Espagne en 1535, où bientôt on éprouva que le Gayac était bien plus efficace pour extirper le vice vénérien, que toutes les processions et prières publiques qu'on avait coutume de faire pour le conjurer. Il faut que les effets de ce remède aient été bien merveilleux et bien rapides, puisque nous lisons dans un traité de Nicolas Poll, médecin de l'Empereur Charles Quint, imprimé en 1536, que trois mille malades, désespérés, furent guéris presqu'à-la-fois par l'usage de la décoction de Gayac, et qu'après leur guérison, il leur semblait renaître. Ulrich de Hutten nous rapporte aussi dans un de ses ouvrages, qu'ayant été lui-même attaqué, pendant neuf ans, d'une maladie vénérienne terrible, accompagnée d'exostoses, ulcères, carie dans les os, amaigrissement extrême de tout le corps, et marasme

THE NEWBERRY
LIBRARY

opiniâtre, il avait en vain essayé jusqu'à onze fois l'usage des frictions mercurielles, et qu'après des tourmens et des dangers inconcevables, au moment qu'on désespérait de son salut, il avait été parfaitement et heureusement guéri par la seule décoction de Gayac, dont il usa pendant 30 jours.

Si nous avons en Europe des milliers d'autorités semblables à citer, nous en avons bien davantage en Amérique, où croît l'arbre de Gayac. Il paraît qu'à St.-Domingue, ce remède a été connu de toute ancienneté par les naturels du pays; mais c'est le hasard qui en fit découvrir les vertus aux Européens dans les îles du Vent.

Le mercure y étant employé dans le traitement des maladies vénériennes et scorbutiques, plus les personnes attaquées en prenaient de doses, plus elles devenaient cadavereuses, et l'on vit à la Guadeloupe se manifester, en 1750, un fléau destructeur qu'on appela LÈPRE. Une ordonnance du gouvernement excluait de la société les blancs ou noirs qui en étaient dévorés et les reléguait à la Desirade, île déserte en partie et couverte d'arbres de Gayac. L'eau que ces malheureux buvaient dans cette île, était une infusion de feuilles, de fleurs, de fruit et de gomme de Gayac; si parfois ils faisaient usage de quelque spiritueux, comme taffia, ils avaient soin d'y infuser également de la gomme, des fleurs, des fruits et de l'écorce de cet arbre salutaire, et la plûpart furent ainsi délivrés de cette cruelle maladie. Ils reparurent bien portans à la Guadeloupe et aux autres îles; ils y publièrent les vertus du Gayac et en donnèrent la recette à ceux qui étaient sur le point de tomber dans le triste état dont ils venaient d'être tirés si merveilleusement; le remède opéra efficacement, et depuis 1775 jusqu'à présent, cette terrible maladie a disparu de ces îles.

Depuis cette époque on n'a pas manqué, dans les îles du Vent, de faire usage du Gayac, et toujours avec succès, non seulement pour la guérison des maladies vénériennes et scorbutiques, mais même pour la goutte; ce qui a fait donner le nom d'ANTI-GOUTTE aux infusions de Gayac dans l'esprit de sucre. En effet, ces trois maladies étant de même nature, le même remède devait les guérir. Les symptômes scorbutiques ne diffèrent en rien des symptômes vénériens, et les uns pris pour les autres, ont fait croire à une maladie nouvelle apportée par ceux qui avaient découvert le Nouveau Monde; ce qui est une erreur. Or si les vices scorbutiques sont les mêmes que les vénériens, n'y pouvons-nous pas joindre ceux de la goutte, puisqu'on ne trouve pas qu'il y ait de différence entre les nodus vénériens et les nodus goutteux? On est d'accord que ces deux symptômes proviennent d'une acidité des humeurs qui coagule la lymphe; on peut en dire de même des fièvres et des autres maladies ci-dessus citées; c'est pourquoi le citoyen Jacques MIGNARD n'a pas craint d'avancer que son Elixir et son Opiat guérissaient radicalement toutes les maladies qui naissent de l'acidité des humeurs, en facilitant la circulation régulière du sang.

Il pourrait rapporter quantité de lettres à l'appui des cures nombreuses qu'il a opérées avec son Elixir et son Opiat depuis son arrivée en France, et mentionnées en partie dans un ouvrage de médecine, intitulé: Remarques sur les maladies vénériennes, scorbutiques et goutteuses avec les vrais remèdes pour les guérir, ouvrage qu'il a fait, et qui se trouve chez lui. Cette brochure de 50 pages in-8., beau papier, se vend 24 sols; mais il se bornera de rapporter ici les lettres suivantes.

AU CITOYEN JACQUES MIGNARD,

L'Orient, ce 3 Messidor, 2e. année Républicaine.

Je vous dirai, citoyen MIGNARD, que je suis parti en 1773 pour l'île de France, et que je suis revenu en 1792 à l'Orient: j'ai été pendant ce temps à souffrir de la goutte, continuellement les 8 mois de l'année. Le corps humain, souffrant, vous a une grande obligation d'avoir travaillé 20 ans à l'Amérique, pour avoir trouvé le soulagement de ces pauvres malheureux goutteux. Quant à moi je suis radicalement guéri de la goutte, par votre Elixir; je souhaite qu'il fasse les mêmes progrès sur les autres. Signé BARON.

L'Orient, ce 27 vendémiaire, an 4.

.... » Je désirerais une place dans quelqu'un des bureaux du pouvoir exécutif, tels que les bureaux de salubrité et des hôpitaux, dont les ministres Turgot et Necker m'avaient donné la direction, d'après mon expérience en ces différentes parties. Je chérirais alors le devoir d'y utiliser de plus en plus votre Elixir, non-seulement pour l'usage de nos armées, mais encore de notre marine, et de tous nos hôpitaux. Je vous prie d'agréer ces vues, qui me sont inspirées par le patriotique désir d'accroître les succès salutaires, tant de votre Elixir, que de vos écrits, qui contribuent journellement à éclairer le public. Il est digne de votre civisme de joindre à la guérison des corps celle des esprits, en les alimentant par les plus pures et les plus saines vérités.

Signé GEORGELIN, ex-juge militaire.

Deuxième lettre du même.

L'Orient, ce 6 Brumaire, an 4.

Je vous ai prévenu par ma dernière, que les prises de la frégate la FORTE ont procuré à ce port une immense quantité de rum, dont vous pourriez obtenir des bureaux de la marine, en lui faisant adopter votre Elixir et Opiat.

Je viens de voir une cure admirable d'un bras paralysé, et guéri par la dissolution de votre Opiat en une infusion de rum, dont le patient prenait trois cuillerées par jour, comme vous le prescrivez pour votre Elixir, et se frictionnait, en se levant et se couchant, le bras paralysé, auquel, en trois décades, il a ainsi rendu sa première activité. J'ai bien à me féliciter de lui avoir indiqué ce remède, d'après les salutaires effets que j'en avais éprouvés moi-même, dans les rhumatismes qui m'ôtaient tout mouvement, etc.

Signé GEORGELIN, ex juge militaire.

Ce 26 septembre, an 4.

Citoyen, votre Elixir produit le meilleur effet possible sur la personne qui en use contre la dartre vive, vice naturel du sang : les trois premières bouteilles vont être finies, et nous avons à en faire le plus grand éloge.

Je vous ai détaillé la maladie de la personne pour qui je vous ai demandé les trois bouteilles, elle avait une poitrine affectée, et le dessus des poignets rongé d'une dartre la plus vive : la poitrine est considérablement soulagée, et la dartre disparaît.

Signé HENRIONNET,
Curé de Vavincourt, près Bar sur Ornain.

Citoyen, quoique je n'aye pas payé jusqu'ici le tribut d'éloges que je dois à votre Elixir et à votre Opiat, c'était cependant une dette agréable à acquitter. J'ai ressenti les meilleurs effets de ce remède.

Signé BRIOT-CHAMPMORIN,
Juge-de-paix du canton de Bécherel, département d'Isle et Vilaine (20 frimaire, an 4).

Besançon, le 2 nivôse, an 4e.

Je profite de cette occasion pour vous remercier de votre Elixir : l'usage que j'en ai fait m'a guéri. J'espère que j'aurai toujours la satisfaction de me louer de ce remède.

Signé HUOT.

Citoyen, votre Elixir de Gayac m'a fait le plus grand bien. Je ne pouvais marcher que difficilement, et une lieue de marche était pour moi une grande fatigue. Aujourd'hui, malgré mon âge de 67 ans, je fais aisément un voyage de 3 à 4 lieues.

Signé RECEVEUR, Commissaire national près le district de Vesoul.

Le Mans, ce 24 floréal, an 3e.

Citoyen, j'ai différé jusqu'à ce moment à vous instruire de l'effet de votre Elixir que j'ai reçu il y a treize mois, lequel j'ai pris exactement jusqu'à la fin de 6 bouteilles, la goutte ne m'a pas quitté pendant tout l'usage, mais chaque 24 heures au plus, elle changeait de place, de sorte que depuis que j'ai fini le remède, je

n'ai ressenti ni goutte, ni accès, et me crois radicalement guéri de cet indigne mal. Vous voudrez bien recevoir mes remercîmens, et croire que je m'efforcerai de faire des louanges et de votre talent et de votre Elixir, et si je puis même vous être utile, je le ferai de toutes mes forces.

Signé, MUGNIER, rue Jean Jacques, au Mans.

N. B. Les égards qu'on doit aux bonnes mœurs ne permettent point de rapporter ici quantité de lettres qui sont parvenues au citoyen MIGNARD sur la vertu de ses préparations de Gayac dans le traitement des maladies vénériennes.

Manière de se servir de l'Elixir et de l'Opiat.

L'Elixir et l'Opiat se prennent trois fois par jour, le matin à jeûn, à midi et le soir, toujours à environ deux heures de distance du boire et du manger. On fait avec l'Opiat deux ou trois petites boles de la grosseur d'un bon pois, on les prend et on boit environ une cuillerée à bouche d'Elixir par-dessus. Des personnes préfèrent prendre l'Opiat sur la pointe d'un couteau ou légèrement entre les doigts, à la grosseur d'une moyenne noisette, la mâchent un peu et boivent également l'Elixir par-dessus. Ils agissent mieux de cette manière. Il ne faut rouler l'Opiat dans aucune poudre, ni l'envelopper dans du pain à chanter, ni se laver la bouche après avoir pris l'Elixir et l'Opiat.

L'Elixir et l'Opiat, pris à cette dose, ont coutume de tenir le corps libre, et s'ils fesaient aller plus d'une fois ou deux par jour, il faudrait diminuer la dose, comme l'on peut l'augmenter, s'ils ne produisaient pas cet effet.

On peut faire usage de l'Elixir et de l'Opiat, à l'insçu de toutes personnes, et dans quelque état, dans quelque situation que l'on soit, sans le moindre danger. Il est seulement à propos de diminuer la dose, suivant l'âge et le tempérament des personnes.

Régime à tenir.

L'on peut boire et manger, comme si l'on n'était pas malade, la soupe, le bouilli, le rôti, du vin rouge, du sucre, du café, légume, fruits bien mûrs, et toutes nourritures suaves. Il faut seulement s'abstenir de lait, de vinaigre, d'oseille, de groseille et de toutes acidités. Il faut également s'abstenir de médecines, lavemens et tisannes, et n'user des bains que pour la propreté.

Les personnes attaquées de douleurs de goutte et de rhumatisme, feront tiédir un peu d'Elixir dans une assiette, elles en imbiberont un linge avec lequel elles frotteront légèrement la partie douloureuse à plusieurs reprises, elles l'appliqueront dessus chaudement, deux fois par jour : pour les dartres et taches à la peau, on les lave seulement une fois par jour avec l'Elixir ; on lave ainsi les ulcères, et on y applique un peu de charpie fine, que l'on imbibe avec l'Elixir plusieurs fois par jour ; il faut avoir pris intérieurement de l'Elixir et de l'Opiat, pendant plusieurs jours, avant que de s'en servir extérieurement. On en continue l'usage jusqu'à parfaite guérison, qui est plus ou moins longue, selon la gravité et l'ancienneté de la maladie ; mais ordinairement deux pots et deux bouteilles suffisent pour une malad e récente.

L'Elixir se vend vingt livres la bouteille, et vingt livres le pot d'Opiat, et quatre-vingt deux livres la caisse, contenant deux bouteilles et deux pots, y compris la boîte.

Le tout pris chez le citoyen JACQUES MIGNARD, à Paris, rue Taranne, n°. 24, en face de la Fontaine, faubourg Germain.

Le citoyen MIGNARD prie d'affranchir les lettres et l'argent pour qu'ils parviennent plus sûrement. Il est chez lui tous les jours jusqu'à midi, et à toute heure on y trouvera du monde. On délivre, avec l'Elixir et l'Opiat, la manière de s'en servir.

NOTA. Le citoyen MIGNARD a remarqué que son Elixir et son Opiat étant pris ensemble, agissaient plus promptement et plus sûrement dans toutes les maladies mentionnées ci-dessus.

S91